



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°837) DE MISE A DISPOSITION DES SALLES BERLIOZ ET AUDITORIUM JEAN-PIERRE-MIQUEL, A L'ASSOCIATION CFMO**

**DÉCISION N° DM-23-024**  
**EN DATE DU 18 JANVIER 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « Centre de Formation des Musiciens d'Orchestre (CFMO) » représentée par Madame Emmanuelle DUTHU, par délégation de son Président, Pierre-Henri DENAIN, et domiciliée, 34 avenue de New York, 75116 PARIS, d'organiser des répétitions de concerts de Prima la Musica, dans la salle Berlioz, le 21 novembre de 9h00 à 12h30 et le 22 novembre 2022, le 10 janvier et les 6, 7, 9 et 10 février 2023 de 9h00 à 16h30, et dans l'auditorium Jean-Pierre-Miquel, le 21 novembre 2022 et le 9 janvier 2023 de 9h00 à 16h30 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « Centre de Formation des Musiciens d'Orchestre (CFMO) » représentée par Madame Emmanuelle DUTHU, par délégation de son Président, Pierre-Henri DENAIN, et domiciliée, 34 avenue de New York, 75116 PARIS, une convention de location de salle, pour organiser des répétitions de concerts de Prima la Musica, dans la salle Berlioz, le 21 novembre de 9h00 à 12h30 et le 22 novembre 2022, le 10 janvier et les 6, 7, 9 et 10 février 2023 de 9h00 à 16h30, et dans l'auditorium Jean-Pierre-Miquel, le 21 novembre 2022 et le 9 janvier 2023 de 9h00 à 16h30.

**LA GRATUITÉ** de la mise à disposition

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20230118-lmc1H10036H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 18/01/2023  
Date de Publication : 18/01/2023